

Interpellation déposée le 15 décembre 2014 avec mon collègue Antonio Bauen.

**"Planification de la mise à l'arrêt de Mühleberg : Quels montants seront à la charge du canton ?"**

Le 26 novembre, le contrôle fédéral des finances a affirmé qu'il manquait au minimum 4,9 milliards de francs dans le fonds d'élimination des déchets (Entsorgungsfonds) et au minimum 1,3 milliards dans le fonds de mise à l'arrêt (Stillegungsfonds) de la centrale de Mühleberg.

Le 30 octobre 2013, l'entreprise BKW a informé qu'elle allait arrêter l'exploitation de sa centrale d'ici 2019. Elle planifie depuis maintenant plus d'une année la phase de désaffectation (Nachbetriebsphase), celle du démantèlement (Rückbauphase) et celle de l'élimination des déchets.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Selon l'état actuel de la planification, à combien se montent les frais de désaffectation, de démantèlement et d'élimination des déchets ?
2. Quel est le degré de couverture des frais de démantèlement et d'élimination des matériaux de démolition compte tenu des montants versés dans le fonds de mise à l'arrêt et celui de l'élimination des déchets ?
3. À combien se montent les liquidités réelles provisionnées pour la phase de désaffectation ?
4. Quels sont les frais qui, en raison du manque de provisions faites pour le démantèlement et l'élimination des déchets, seront à charge du canton de Berne au cas où ces frais ne seraient économiquement pas supportables pour BKW ?
5. Au cours du troisième trimestre 2014, le prix de 3,88 ct/kWh du marché suisse de l'électricité a atteint un niveau record inférieur. Considérant cette situation, le Conseil exécutif partage-t-il l'avis qu'il ferait sens de mettre rapidement la centrale nucléaire de Mühleberg hors service ? Cela éviterait aux BKW de devoir supporter des déficits et de voir augmenter les frais d'élimination des déchets.
6. Le Conseil exécutif partage-t-il l'avis que les prix extrêmement bas de l'électricité ont été occasionnés par une surproduction en Suisse au point que dans notre pays, les prix du marché ont été durant l'été et l'automne 2014, et ceci pour la première fois, inférieurs à ceux de l'Allemagne et de la France ? Le Conseil exécutif partage-t-il d'autre part l'avis qu'avec une mise à l'arrêt immédiate de la centrale nucléaire de Mühleberg la pression sur les prix du marché helvétique de l'électricité s'allégerait, ce qui serait bénéfique pour toutes autres formes de production et diminuerait drastiquement le besoin d'argent pour le fonds RPC ?  
L'urgence est demandée.

Motifs : Afin d'éviter des déficits annuels supplémentaires aux BKW et de limiter la surproduction d'électricité en Suisse, il faudrait que la centrale nucléaire de Mühleberg soit mise à l'arrêt le plus rapidement possible.